

Bruxelles, le 29 mai 2024
(OR. fr)

10234/24
OJ CONS 31
TRANS 246
TELECOM 191
ENER 246

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE
CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE
(Transports, télécommunications et énergie)
Bâtiment Europa, Bruxelles
30 mai 2024 (10:00)

Format de la réunion: 2+2 (+2 en salle d'écoute)

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Approbation des points "A"
 - a) Liste des activités non législatives 10310/24
 - b) Liste des délibérations législatives (Délibération publique conformément à l'article 16, paragraphe 8 du traité sur l'Union européenne) 10311/24

Activités non législatives

3. Conclusions relatives au développement de réseaux électriques durables 10244/24
Approbation
4. La Communication RePowerEU : quo vadis? 9774/24
Échange de vues
5. Le Pacte Vert européen - état des lieux 9775/24
Échange de vues

Divers

6. a) Prévention des fraudes aux biocarburants 10302/24
Informations communiquées par les délégations allemande, française et néerlandaise
- b) Les incidences de la redevance de neutralité pour le stockage de gaz et la nécessité d'une meilleure coordination au niveau européen 10265/24
Informations communiquées par les délégations autrichienne, hongroise, slovaque et tchèque
- c) "Déclaration - dialogue politique annuel - Karlovy Vary" et la nécessité de renforcer la transition juste dans les régions touchées par la décarbonation 9917/24
Informations communiquées par les délégations tchèque et slovaque
- d) Modalités et conditions des enchères 2024 du Fonds pour l'innovation en ce qui concerne la production d'hydrogène renouvelable d'origine non biologique (deuxième série d'enchères H2) 10386/24
Informations communiquées par les délégations hongroise, polonaise et tchèque
- e) Plans nationaux en matière d'énergie et de climat - état d'avancement 10095/24
Informations communiquées par la Commission
- f) Sécurité énergétique et préparation à l'hiver 10100/24
Informations communiquées par la Commission
- g) Rationalisation des procédures en vue de l'adoption des mécanismes de capacité dans le contexte de la réforme de l'organisation du marché de l'électricité 10098/24
Informations communiquées par la Commission
- h) Programme de travail de la prochaine présidence
Informations communiquées par la Hongrie

^[2] Débat public proposé par la présidence (article 8, paragraphe 2, du règlement intérieur du Conseil)